

## Publication du nouveau dénominateur conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 (Loi sur la transparence)



Xior a lancé le 13 décembre 2023 une augmentation de capital en cash dans le cadre du capital autorisé avec la suppression du droit préférentiel de souscription statutaire des actionnaires existants (pour autant que nécessaire, partiellement en faveur de Aloxe SA) et sans leur accorder un droit d'allocation irréductible, au moyen d'un placement privé accéléré exempté auprès d'investisseurs institutionnels avec la composition d'un carnet d'ordres (l'"**ABB**")<sup>1</sup>.

Suite à la réalisation fructueuse de cette augmentation de capital et à l'émission de 2.609.636 nouvelles actions (les « **Nouvelles Actions** ») le 18 décembre 2023 pour un montant total de 75.679.444 EUR (soit 46.973.448 EUR de capital et 28.705.996 EUR de prime d'émission), Xior publie les informations suivantes au 18 décembre 2023, conformément à l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes.

- Capital total : 688.100.346 EUR
- Nombre total de titres conférant un droit de vote : 38.227.797 (toutes les actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur) : 38.227.797 (tous liés aux actions ordinaires)

Chacune de ces actions confère une voix à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur aux fins des notifications dans le cadre des règles de transparence (c'est-à-dire les notifications en cas (entre autres) d'atteinte, de dépassement ou tombant sous les seuils statutaires ou légaux). Les statuts de Xior Student Housing SA ne prévoient pas de seuils statutaires supplémentaires. Il n'existe pas d'options ou de droits de souscription en circulation donnant droit à des actions, ni à des actions préférentielles ou à des actions sans droit de vote.

<sup>1</sup> Voir les communiqués de presse du 13 décembre 2023.

Anvers, Belgique | 18 décembre 2023 | 8h30 CET  
Informations réglementées

Pour plus d'informations, veuillez contacter



**Xior Student Housing NV**  
Frankrijklei 64-68  
2000 Anvers  
www.xior.be

**Christian Teunissen, CEO**  
**Frederik Snauwaert, CFO**  
info@xior.be  
T +32 3 257 04 89

**Investor RelationsIR &**  
ESG Director  
ir@xior.be  
T +32 3 257 04 89



## À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première société immobilière publique belge réglementée (RREC) spécialisée dans le segment du logement étudiant dans 8 pays : Belgique, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Allemagne, Pologne, Danemark et Suède. Dans ce segment immobilier, Xior Student Housing offre une variété de logements, allant des chambres avec des installations communes aux chambres avec salle de bain et aux studios entièrement équipés. Depuis 2007, en tant que propriétaire-exploitant, Xior Student Housing construit des logements étudiants fiables et de grande qualité pour les étudiants qui recherchent l'endroit idéal pour étudier, vivre et se détendre. Un endroit avec ce petit plus, où chaque étudiant se sent immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est accréditée en tant que RREC publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Brussels (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 30 septembre 2023, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'environ 3,17 milliards d'euros. De plus amples informations sont disponibles sur le site [www.xior.be](http://www.xior.be).

**Xior Student Housing NV**, GVV publique de droit belge (BE-REIT)  
Frankrijklei 64-68, 2000 Anvers  
BE 0547.972.794 (RPR Anvers, division d'Anvers)

## Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse a été préparé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce communiqué de presse, la version néerlandaise prévaudra.